



NOUVEAU
Le marché drive
voir p.4

Journal d'information municipale - Avril/Mai 2020

"Le mot du maire"

Cher(e)s Bon-Encontrais(es),

Notre journal municipal aurait dû vous parvenir dans les semaines à venir pour respecter sa périodicité et dans un format traditionnel. Hélas le confinement dû au Coronavirus et les incertitudes de tous ordres nous obligent à travailler autrement.

Pour autant, en accord avec les principaux groupes de notre conseil municipal, j'ai pris l'initiative de vous faire parvenir 4 pages d'informations. Elles peuvent vous être utiles dans cette période difficile.

Certes avec des services restreints, nous continuons à travailler.

Cher(e)s Ami(e)s, poursuivez le confinement, respectez l'ensemble des gestes barrières, protégez-vous.

Le Maire
Pierre TREY D'OUSTEAU

Numéros utiles

Mairie.....	05 53 77 07 77
C.C.A.S (Centre d'Action Sociale)...	05 53 98 41 27
Agglomération Agen.....	05 53 69 68 67
Violences Conjugales.....	3919 (sms 114)
Police Municipale	05 53 47 78 24
Préfecture	05 53 77 60 47
SAMU	115
Enfants en danger	119
Eau de Garonne (Dépannage).....	05 53 41 98 09
ENEDIS	09 69 32 18 67
ENGIE	09 65 04 35 06
Allo Ecoute Ado	06 12 20 34 71
Allo Ecoute Parents.....	06 01 18 40 36
Alcool Info Service	0 980 980 930
Drogue info service	0 800 23 13 13

Toutes les informations sur
➔ www.ville-bon-encontre.fr

CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir 

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

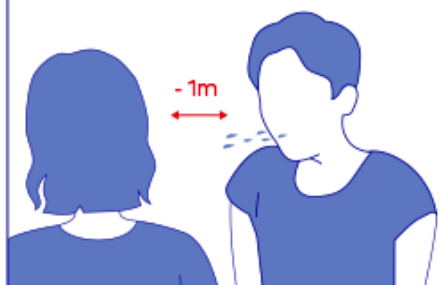


Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

• Par la projection de gouttelettes

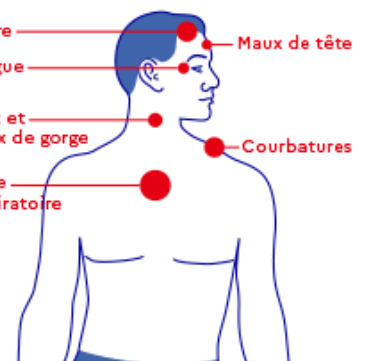
• Face à face pendant au moins 15 minutes



QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre ————
Fatigue ————
Toux et maux de gorge ————
Gêne respiratoire ————

Maux de tête ————
Courbatures ————



Les services publics assurent le lien et la continuité nécessaire entre les concitoyens et leurs administrations dans cette période exceptionnelle. Pour se faire, la mairie de Bon-Encontre a mis en place son Plan de Continuité d'Activité depuis le 17 mars 2020.

LA MAIRIE RESTE A VOTRE SERVICE : 24h/24h et 7j/7j

Permanence téléphonique :

les services accueillent au 05 53 77 07 77 du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

En dehors de ces horaires et pour **des interventions urgentes**, une astreinte téléphonique permet de contacter un(e) élu(e) de permanence en lien direct avec les équipes d'intervention des services techniques : 06 19 75 57 07.



Famille

Ecoles et dispositif périscolaire :

Nos écoles ont été réquisitionnées depuis le 17 Mars pour accueillir les enfants du personnel soignant et prioritaire, de notre commune et des communes de Boé, Castelculier et Lafox et ce, même pendant les vacances scolaires en raison de la fermeture du centre de loisirs de Saint-Ferréol. **Pour cela, si vous êtes concernés, vous pouvez contacter la responsable du service au 05 53 77 74 60 pour connaître les modalités d'organisation.**

Besoin de garde d'enfants de - de 3 ans :

Pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans, c'est la micro-crèche « Love & Baby » de Bon-Encontre qui a été réquisitionnée par le Conseil Départemental : 05 53 69 39 31. L'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (Multi-Accueil « Mini-Mômes ») est fermé.

Le Relais d'Assistante maternelle (R.A.M.) est à votre service pour faciliter la rencontre entre professionnels de l'accueil du jeune enfant et les parents en recherche de solutions de garde. Contact : Mme Sophie POUQUET : s.pouquet@ville-bon-encontre.fr

Inscriptions scolaires 2020 :

En période de confinement et de vacances scolaires, vous pouvez **effectuer vos démarches de pré-inscriptions pour les écoles primaires publiques** : école maternelle F. Mitterrand, école élémentaire G. Brassens et école St Ferréol pour la rentrée prochaine en contactant le service Affaires scolaires au 05 53 77 54 81

Séniors ou personnes isolées

Vigilance accrue :

Sur la base du registre renseigné à la demande des personnes isolées ou vulnérables, en lien avec les associations d'Aide à Domicile et de la Bonne Rencontre, les personnes sont appelées toutes les semaines au moins (par le C.C.A.S). Un échange a lieu pour s'assurer que ces personnes vont bien et dans le doute, ou en cas d'absence de réponse, un appel est lancé auprès de leur famille ou, à défaut, un signalement est effectué auprès de la police municipale et des secours. Vous pouvez encore vous inscrire sur simple demande.

Le service de portage des repas à domicile a été élargi et **proposé systématiquement aux personnes qui ne peuvent plus aller faire leurs courses** en raison du confinement.

Le service du CCAS établit le lien entre des personnes volontaires pour effectuer des courses et des personnes isolées ou vulnérables

Mise à disposition des autorisations de déplacement **sous format numérique (à télécharger) ou de manière physique sur simple appel (dépôt dans votre boîte aux lettres)**. A noter qu'une application numérique est disponible depuis lundi 6 avril sur les smartphones.

Pour tous ces services contactez le CCAS au 05 53 98 41 27



Etat Civil

L'accès aux cimetières est **réservé aux professionnels** et aux sépultures.

Le service état civil reste ouvert sur rendez-vous pour gérer uniquement les déclarations de naissance, les reconnaissances anticipées et les décès.

FAMILLES, VOISINS, AMIS, COLLEGUES,

prenez des nouvelles, proposez votre aide aux personnes isolées

AGISSONS ENSEMBLE POUR FAIRE FACE !



Police municipale

La Police Municipale assure la surveillance des espaces publics et l'assistance aux administrés : 05 53 47 78 24



Services techniques

Depuis le 20 Avril, les activités reprennent progressivement mais en maintenant les gestes barrières, l'équipement adéquat...et une rotation du personnel s'effectuera (limiter au maximum le croisement de personnes). Les dossiers d'urbanisme sont toujours instruits et le service est joignable par téléphone (attention : modification des délais et des modalités).



Entretien

Le service entretien et de ménage des locaux a renforcé les protocoles de nettoyage pour assurer une hygiène maximale dans les écoles (cantines comprises).



Lieux publics et animations locales

Lieux publics et animations locales : les parcs, aires de jeux, berges du canal, salles communales, bibliothèque et maison des jeunes sont toujours fermés et interdits jusqu'à nouvel ordre. Quant aux animations, elles sont toutes annulées (jusqu'à nouvel ordre également).



Déchèteries

Depuis le 20 Avril, les 8 déchèteries de l'Agglomération d'Agen sont réouvertes selon les horaires habituels :

Du lundi au vendredi de 14h30 à 18h30 et le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30.

Elles seront par contre toutes fermées le dimanche. Des mesures de sécurité pour les agents et les usagers seront mises en place. Pour les usagers qui souhaitent s'y rendre, il faut se munir d'une attestation de déplacement dérogatoire et cocher : « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité » (source gouvernement.fr).



Collecte des déchets

Depuis le mardi 31 mars, les tournées ne s'effectuent qu'une semaine sur deux. Les ordures ménagères seront collectées la même semaine que les emballages.



Autorisation de déplacements dérogatoires :

le formulaire de déplacement dérogatoire est en ligne

sur le site de la ville de Bon Encontre

➔ www.ville-bon-encontre.fr

ou sur format numérique

➔ <https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19>

Tutoriel : masques barrières

Pour contribuer à l'élan de solidarité nationale et lutter contre le coronavirus, la mairie de Bon-Encontre demande le soutien de tous en confectionnant des masques alternatifs en tissu.

Vous êtes

- ✓ VOLONTAIRE
- ✓ COMPETENT(E) EN COUTURE
- ✓ DONATEUR EN MATERIEL
(tissus, élastiques, liens, cordons...)

La démarche en 2 mots

- 1 Je confectionne et je dépose mon don de masques ou de matériel dans les cartons mis à disposition dans l'entrée de la mairie.
- 2 Selon les consignes gouvernementales, la mairie distribuera vos confections.



→ Voir le tutoriel :

<https://atelierdesgourdes.fr/tuto-masque-afnor>

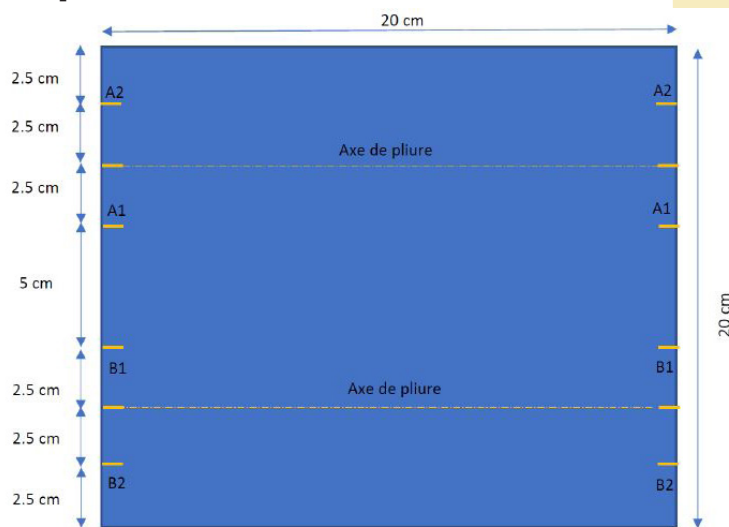
→ Si vous ne possédez pas Internet, des fiches complètes de la démarche à suivre pas à pas pour fabriquer votre masque sont disponibles à l'entrée de la mairie.

Matériel

- 2 tissus de 20 cm par 20 cm (100% coton ou 100% polyester)
- 2 élastiques de 35 cm (tour de tête) OU 2 élastiques de 18 cm (derrière oreilles) OU cordons, lacets, liens de 80 cm par 2 cm de large
- du fil

Recommandations AFNOR du 27/03/2020

- assembler 2 ou 3 couches de tissu 100% coton OU 100% polyester
- ne pas utiliser d'agrafes dans la conception
- pas de coutures verticales au niveau du nez



**TOUS SOLIDAIRES,
NOUS COMPTONS SUR VOUS !**

Fruits et légumes

RAFFANEL Stéphane
06.47.51.94.56

Plats cuisinés

COLLIE Christophe
06.81.20.36.79
LAMBERT Brigitte
06.03.20.15.55

Viande-charcuterie

TOMBOLATO Cyril
06.87.14.67.24 (+ oeufs)
SARROMEJEAN Michèle
06.88.19.00.09

Fraises-Plants légumes

DELPECH Joël
06.65.68.14.42

Poulet rôti

GAUTHIER Christiane
06.07.91.58.04

Boissons et vins

SATRAGNO Paola
06.07.50.15.06

Flours et plantes

DUCROS Marie-Noëlle
06.74.81.60.03

Canelés et macarons

CUMIA Patrick
07.71.75.56.15

Pâtes fraîches

ALEXANDRE Béatrice
06.29.30.75.40

Fromages et produits laitiers

BILLA Didier
06.79.11.85.79

Nouveau Marché drive

Depuis le 25 avril la commune organise un drive de nos producteurs habituellement présents sur notre marché dominical. Passez votre commande auprès d'eux et récupérez vos produits aux jours et heures proposés (place du 11 novembre). Lors du retrait de votre commande les gestes barrières, les règles d'hygiène et de sécurité devront être respectés par tous.

PENSEZ À SOUTENIR NOS COMMERCE BON-ENCONTRAIS !



Infos à nos jardiniers du Toulza !

Les jardins partagés sont ouverts 2h par semaine pour vous permettre de récolter vos fruits et légumes. Un planning de fréquentation a été établi et des mesures barrières sont mises en place. Infos CCAS 05 53 98 41 27